NOS CONDITIONS DE TRAVAIL EN DANGER

Le 18 novembre 2026

L'UFAP UNSa Justice de Roanne s'inquiète de la direction que prend actuellement le centre de détention de Roanne.

Depuis trop longtemps, nous avons le sentiment que le confort des personnes détenues prend davantage d'importance que la sécurité de nos collègues présents sur les coursives, ainsi que le bon fonctionnement et l'organisation des différents services.

En effet, depuis plusieurs mois, il est régulièrement demandé au gradé du PCI de tout mettre en œuvre pour ouvrir les rez-de-jardin, quitte à dédoubler les étages ou à supprimer les doublures sur certains postes fixes. **L'UFAP UNSa Justice de Roanne** s'oppose à la note de service relative sur l'ouverture des rez-de-jardin par les poste fixes. Ces secteurs sont isolés et accueillent également des personnels extérieurs. Une telle organisation ne peut se faire au détriment de la sécurité des agents.

Pour **L'UFAP UNSa Justice de Roanne**, cette organisation n'est pas acceptable lorsqu'elle fragilise les conditions de travail et la sécurité des personnels.

Notre position est claire, nous demandons la fermeture des rez-de-jardin lorsque les effectifs ne permettent pas d'en assurer l'ouverture dans des conditions satisfaisantes, le maintien des doublures d'étages et le maintien des agents des postes fixes sur leurs missions habituelles.

UNION RÉGIONALE UFAP DE LYON

La sécurité des personnels doit rester une priorité.

L'UFAP UNSa Justice de Roanne souhaite également attirer l'attention de la direction sur un autre point important : la fermeture des étages le soir.

Depuis plusieurs années, la procédure de fermeture solidaire était appliquée. Elle permettait aux agents d'un même bâtiment de procéder ensemble à cette opération, dans un souci évident de sécurité et de solidarité entre collègues.

Or, depuis quelque temps, une consigne aurait été donnée afin de ne plus effectuer cette fermeture avec l'ensemble des agents du bâtiment.

UFAP UNSa Justice
Union Régionale de Lyon
ELECTIONS Professionnelles
Du 3 au 10 décembre 2026
JE VOTE UFAP UNSa Justice
Organisation Syndicale Multi-Catégorielle

Pourquoi remettre en cause une organisation qui permettait aux agents de travailler ensemble et de ne pas se retrouver isolés lors de cette phase importante de la journée ?

L'UFAP UNSa Justice de Roanne le rappelle : la sécurité des personnels ne doit jamais être sacrifiée au nom de considérations organisationnelles ou du confort des personnes détenues.

Nous demandons à la direction de prendre pleinement en considération les difficultés rencontrées par les personnels et de revoir ces choix d'organisation.

NOS COLLÈGUES DOIVENT POUVOIR EXERCER LEURS MISSIONS EN TOUTE SÉCURITÉ.

L'UFAP UNSa Justice de Roanne veut ouvrir le dialogue social avec les agents sur les équipes mobile pour arrêter l'isolement.

L'UFAP UNSa Justice de Roanne tient également à féliciter et à remercier l'ensemble des agents pour leur professionnalisme, leur engagement et leur dévouement depuis de nombreux mois. Malgré les heures supplémentaires, les rappels réguliers sur les repos et les difficultés d'organisation, nos collègues ont toujours répondu présents pour assurer la continuité du service public pénitentiaire.

L'UFAP UNSa Justice de Roanne restera vigilante et continuera de défendre les conditions de travail et la sécurité de l'ensemble des personnels.

Vianney Thumerelle, Secrétaire Local **L'UFAP UNSa Justice de Roanne**

UNION RÉGIONALE UFAP DE LYON

UFAP
UNSa Justice
Union Régionale de Lyon
ELECTIONS
Professionnelles
Du 3 au 10 décembre 2026
JE VOTE
UFAP UNSa Justice
Organisation Syndicale Multi-Catégorielle